

PERMIS DE CONDUIRE « BE »

PUBLIC & PREREQUIS

Tous publics titulaires du permis B
Ayant satisfait à l'épreuve de l'ETG

NIVEAU

V

OBJECTIFS GENERAUX

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et professionnelles permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire communautaire catégorie BE.

EFFECTIF

Non spécifique

DUREE

4 jours soit 28h

MODE D'EVALUATION DES ACQUIS

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

VALIDATION

Attestation de formation

Permis de conduire BE (si réussite à l'examen)



CENTRE EDUCATION ROUTIÈRE DE LÉDENON

PROGRAMME :

THEMES	DUREE
<p>Acquérir des connaissances professionnelles et réglementaires en vue de la préparation aux interrogations écrites et orales de l'examen</p> <ol style="list-style-type: none">1. Mécanique/entretien2. Aspects réglementaires3. Comportement et sécurité	<p>4 JOURS 28 h</p>
<p>Maîtriser et utiliser de façon rationnelle le véhicule de transport</p> <ol style="list-style-type: none">1. Acquisition des automatismes de bases2. Adaptation au véhicule3. Adaptation au trafic4. Acquisition d'une conduite rationnelle5. Savoir effectuer les manœuvres nécessaires à l'obtention du permis de conduire	

MOYENS :

Salle de cours équipée d'un ensemble multimédia

Véhicule d'instruction

Piste routière

PROGRAMME DETAILLE :

PARTIE THEORIE

I - ACQUERIR DES CONNAISSANCES PROFESSIONNELLES ET REGLEMENTAIRES EN VUE DE LA PREPARATION AUX INTERROGATIONS ECRITES ET ORALES DE L'EXAMEN

1. Mécanique/entretien

- . Connaissance du véhicule :
 - rôle des organes
 - influence de la conduite
- . Etude des principes élémentaires de fonctionnement (embrayage, boîte de vitesse, moteur).
- . Connaissance des circuits vitaux du véhicule :
 - alimentation
 - équipement électrique
 - freinage
- . Acquisition des techniques d'utilisation, de maintenance (température, régimes, filtrages, graissage), contrôles journaliers et périodiques.

2. Aspects réglementaires

- . Connaissance des règles de circulation, des signalisations spécifiques.
- . Connaissance des règles administratives concernant le véhicule et le conducteur
- . Réglementation Européenne, ses applications, les moyens de contrôle.

3. Comportement et sécurité

- . Le rôle du conducteur, l'hygiène, l'alcool et ses conséquences
- . Comportement en cas d'accident, statistiques routières.

PARTIE PRATIQUE

II – MAITRISER ET UTILISER DE FACON RATIONNELLE LE VEHICULE DE TRANSPORT

1. Acquisition des automatismes de bases

- . Savoir démarrer
- . Passer les vitesses
- . S'arrêter

2. Adaptation au véhicule

- . Contrôle systématique avant départ
- . Installation correcte au poste de conduite
- . Connaissance des particularités du véhicule (poids, gabarit, porte-à-faux)

3. Adaptation au trafic

- . Placement du véhicule en circulation
- . Respect des règles de sécurité
- . Conduite prévisionnelle

4. Acquisition d'une conduite rationnelle

- . Souci permanent de sécurité
- . Respect des exigences techniques du matériel
- . Economie et efficacité des gestes
- . Sensibilisation au développement durable

5. Savoir effectuer les manœuvres nécessaires à l'obtention du permis de conduire

COMPETENCES ET/OU HABILITATIONS SPECIFIQUES REQUISES POUR L'ANIMATION

Formateur qualifié (Cf. profil FCDB1)

SUPPORTS PEDAGOGIQUES POUR LE FORMATEUR

- **Supports obligatoires**

Titre, Nature	Code, Référence	Approvisionnement
Livret d'apprentissage, catégorie « BE » (progression)		Codes Rousseau

- **Supports complémentaires**

Titre, Nature	Code, Référence	Approvisionnement
Réglementation de la circulation routière, tomes 1 & 2 (support)	R.C.R	Editions La Baule

SUPPORTS ET DOCUMENTS POUR LES STAGIAIRES :

- **Supports individuels à remettre obligatoirement**

Titre, Nature	Code, Référence	Approvisionnement
Livret d'apprentissage Catégorie « BE » (progression)		Codes Rousseau
Livret Réglementation Catégorie « BE »		Codes Rousseau
Livret Questions Ecrites et Orales catégorie « BE »		Codes Rousseau



ORIGINE ET CONTACT

Ministère des Transports, suivi IPTL

MAINTENANCE PREVENTIVE

NON

CARACTERISTIQUES CRITIQUES

. CONTRAINTES ET/OU CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN ŒUVRE :

enregistrement du dossier en préfecture

MOYENS ET EQUIPEMENTS A METTRE EN ŒUVRE

Véhicule articulé équipé en double commandes (VEPPE), conforme à l'annexe de l'arrêté ministériel du 13.06.90 et à l'arrêté ministériel du 30.05.96, modifié par l'arrêté du 8.12.04 ;

Salle équipée d'un ensemble multimédia

Piste routière conforme aux normes Permis de conduire.

1 jeu de piquets